

CHAPITRE V-II

BTS BANQUE - Conseiller de clientèle

II - Calendrier des épreuves – Session 2018

EPREUVES	DATES	HORAIRES
EPREUVES ECRITES		
E5 – Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire	Lundi 14 mai 2018	14h00 – 18h00*
E2 – Langue vivante étrangère	Mardi 15 mai 2018	10h30 – 12h30*
E1 – Culture Générale et Expression	Mardi 15 mai 2018	14h00 – 18h00**
EF2 – Epreuve facultative de certification professionnelle	Jeudi 17 mai 2018	14h00 – 16h00*
E4 – Développement et suivi de l'activité commerciale E4-1 – Etude de cas	Vendredi 18 mai 2018	14h00 – 18h00*
EPREUVES ORALES ET PRATIQUES		
E3 – Gestion de la relation client	Du lundi 28 mai au mercredi 30 mai 2018 (Lycée J Loth PONTIVY) - (Lycée Nelson Mandela - NANTES)	
E2 – Langue vivante étrangère E.F 1- LVE autres qu'Anglais, Espagnol, Turc et Allemand	Du mardi 12 juin au vendredi 15 juin 2018 (Lycée J Loth PONTIVY) - (Lycée Nelson Mandela - NANTES)	
E4 2– Développement et suivi de l'activité commerciale Analyse de situation commerciale	Du lundi 11 juin au vendredi 15 juin 2018 (Lycée J Loth PONTIVY) - (Lycée Nelson Mandela – NANTES)	

Rappel : * Aucun candidat ne doit quitter la salle d'examen avant la **fin de l'épreuve**.

** Aucun candidat ne doit quitter la salle d'examen avant la **fin de la 2^{ème} heure**.

Centres et adresses des centres d'épreuves orales

- Lycée Joseph Loth – 4 rue Jean-Marie de Lamennais – BP 90025 56306 PONTIVY Cedex
- Lycée Nelson Mandela – 10 rue Pierre Vidal-Naquet – BP 56 509 44265 NANTES Cedex 02

Dates et lieux de dépôt

DOCUMENTS	DATES	LIEUX
Dépôt des dossiers : livrets de compétence E3 : Gestion de la relation client E4-2 : Développement et suivi de l'activité commerciale – Analyse de situation commerciale	le lundi 16 avril 2018 (cachet de la poste faisant foi)	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (c.f. convocation)
Des livrets scolaires (pour les candidats scolarisés année scolaire 2017-2018)	le vendredi 1^{er} juin 2018	Division des Examens et Concours 92 Rue d'Antrain CS24209 -35042 RENNES Cedex

AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2017 – 2018,
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance.